

Image not found or type unknown



J'ai prêté une voiture à une amie mais impossible de la récupérer

Par **clarisse87**, le **24/05/2009** à **18:26**

Bonjour,

il y a un an, j'ai prêté ma voiture à une amie. La carte grise est à mon nom(c'est elle qui l'a) mais c'est elle qui l'assure. Depuis impossible de récupérer le véhicule, elle ne veut rien entendre. que puis je faire? la déclarer volée? merci de me conseiller.

Par **Marion2**, le **24/05/2009** à **18:37**

Bonjour,

La carte grise n'est pas un titre de propriété mais un titre de circulation.

Avez-vous la facture d'achat de votre véhicule ?

Envoyez un courrier recommandé AR à cette "amie" en le mettant en demeure de vous restituer immédiatement votre véhicule sous peine d'intenter une action en justice pour vol à son encontre.

Cordialement.

Par **clarisse87**, le **24/05/2009** à **20:54**

bonjour,

non impossible de remettre la main sur la déclaration de session du véhicule (achetée à un particulier). puis je quand même lui envoyer le recommandé?

cordialement

Par **Marion2**, le **24/05/2009** à **21:22**

Bien sûr, envoyez lui très vite un recommandé AR comme je vous l'ai indiqué.

Vous souvenez-vous des coordonnées du vendeur de ce véhicule ? Vous pourriez tout simplement lui demander une attestation.

Bonne chance.